

## LE GRAND NARBONNE INAUGURE UNE BORNE DE RECHARGE ÉLECTRIQUE ET SEPT CONTENEURS ENTERRÉS À BIZE-MINERVOIS

### Inauguration d'une borne de recharge électrique à Bize-Minervois

Après avoir équipé toutes les stations du littoral du Grand Narbonne, le Syndicat Audois d'Énergies et du Numérique (SYADEN) et le Grand Narbonne en partenariat avec **Bize-Minervois** inaugurent, au cœur du village, parking de l'ancienne gare, une borne publique de recharge pour véhicules électriques du réseau régional « Reveo ». Actuellement, **36 bornes électriques, soit 72 points de charge** sont déjà en service sur le territoire du Grand Narbonne.

### Le SYADEN, coordonnateur d'un projet Régional dénommé « Reveo », investit pour l'Aude plus d'1,7 million d'euros

Le SYADEN a piloté une démarche collective innovante. En effet, il est le coordonnateur du groupement composé de 10 syndicats d'énergies de la Région et des métropoles de Montpellier et Toulouse. L'objectif étant de proposer aux usagers un service harmonisé et interopérable, dénommé *Reveo*, sur l'ensemble du territoire pour tous les véhicules électriques. Le SYADEN a choisi d'installer des bornes de la société CAHORS, implantées dans la Région Occitanie.

### 44 bornes de recharge sur le territoire du Grand Narbonne

Labellisé « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » en février 2015 par l'État, le Grand Narbonne a mis la transition énergétique au cœur de ses politiques publiques. Ainsi, la Communauté d'agglomération investit plus de **100 000€** et s'implique dans la **coordination du projet d'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques** afin de contribuer au développement de l'utilisation de véhicules plus respectueux de l'environnement. **À terme, 44 bornes de recharge seront installées dans 25 communes du Grand Narbonne.** Cette installation à grande échelle sur le Grand Narbonne ne coûte rien aux communes sinon la mise à disposition gracieuse de trois places de stationnement pour l'installation d'une borne avec deux points de recharge et l'exonération des droits de parking pendant deux ans pour les propriétaires de véhicules électriques. **Une recharge en une heure.** Ces 44 bornes permettront de recharger les batteries des véhicules **en une heure** (contre trois heures sur une installation domestique). Elles rejoignent les 1 000 points de recharge du réseau Reveo en Occitanie. L'utilisateur peut obtenir sa carte sur [www.reveocharge.com](http://www.reveocharge.com) (12 € par an) et permet de faire son plein d'énergie en étant débité automatiquement à raison de 1,50 € par heure de charge. ( Recharge gratuite de 21h à 7h du matin)

### Financement

Ce projet est financé par l'ADEME, Investissement d'avenir de l'État, le SYADEN et le Grand Narbonne.



## Inauguration du 2<sup>e</sup> point de collecte enterrée à Bize-Minervois

Dans le cadre de sa compétence collecte de déchets, le Grand Narbonne a lancé dès **2011**, la **mise en place de conteneurs enterrés sur les communes en faisant la demande**. À Bize-Minervois, le Grand Narbonne inaugure le **deuxième point de collecte** composé de **sept conteneurs enterrés, place Saint Geniès**. Il comprend un conteneur enterré pour le verre, deux pour tous les emballages recyclables et le papier et quatre pour les ordures ménagères.

L'investissement pour la fourniture des cuves pris en charge par **le Grand Narbonne** s'élève à **49 000€**. Par ailleurs, **la commune** a assuré **l'aménagement de la voirie**.

### 398 conteneurs enterrés sur le Grand Narbonne

Dans cette démarche, la Communauté d'agglomération assure la **fourniture des équipements** pour un coût de **7000 € par conteneur** tandis que les **municipalités** mènent et **financent les travaux de voirie et d'aménagement** des points de collecte.

À ce jour, **398 conteneurs enterrés** ont été installés sur le territoire pour un montant de près de **2,8 M€**. Ces installations esthétiques et fonctionnelles, permettent de remplacer les bacs gris et de développer les points de collecte sélective. Des équipements qui **renforcent l'attractivité des centres-villes et favorisent le geste de tri**.

Les points de collecte enterrés sont situés dans **des lieux accessibles** tant aux habitants qu'aux camions de collecte. Plus bas que les conteneurs en plastique gris, le dépôt des ordures ménagères et des déchets recyclables est facilité pour les enfants et les personnes à mobilité réduite. Avec une température stabilisée des cuves, les nuisances olfactives sont également limitées. La capacité de 3 000 litres pour les conteneurs enterrés, cinq fois supérieure aux bacs gris, permet au **Grand Narbonne d'optimiser et de moderniser la collecte**. En effet, l'augmentation du volume des ordures ménagères accepté permet de réduire la fréquence des collectes et les nuisances sonores. Mécanisée, la collecte des conteneurs enterrés limite aussi les manipulations par les agents du Grand Narbonne.

Par ailleurs, sur chaque installation de conteneurs enterrés, le **Grand Narbonne ajoute systématiquement des conteneurs pour le tri sélectif** et accroît ainsi le nombre de points de collecte de déchets recyclables sur son territoire. L'enjeu est d'**augmenter le volume de déchets valorisés et de limiter l'enfouissement**. C'est dans ce cadre que le Grand Narbonne a investi 9,2 M€ dans la création d'un centre de tri dernière génération situé au sein de l'Ecopôle Suez/Grand Narbonne sur le site de Lambert à Narbonne.

## Le Grand Narbonne facilite encore plus le geste de tri

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le Grand Narbonne élargit le recyclage à tous les emballages et facilite encore plus le geste de tri. Le pot de yaourt, barquette en polystyrène, els suremballages ? **Tous les emballages vont dans le bac jaune** . Alors trions plus et mieux, cela permet d'enfouir moins de déchets et c'est bon pour l'environnement !

### Le tri, c'est encore plus facile !

#### • Dans le bac ou la colonne jaune :

**Je trie déjà** : tous les papiers, les emballages en carton, les emballages métalliques (acier aluminium), bouteilles et flacons plastique.

#### NOUVEAU

**Je trie en +** : tous les suremballages et les films, toutes les barquettes en plastique et en polystyrène, tous les pots et les boîtes en plastique, tous les sacs et sachets.

### RAPPEL

• **Dans le bac ou la colonne verte** : je dépose le verre et les bocaux. Le verre se recycle à l'infini.

Attention : la vaisselle et les pots en terre vont dans le conteneur gris, enfermés dans un sac poubelle.

• **Dans le conteneur gris** : je dépose les ordures ménagères, les petits objets, la vaisselle et les pots en terre cuite enfermés dans des sacs poubelle.



### Contact presse

Marjorie Téna

Service communication du Grand Narbonne  
m.tena@legrandnarbonne.com

04 68 65 40 76